

l'opposition estiment que je prends les choses à la légère, qu'on me permette de leur signaler qu'un des députés de Terre-Neuve a cherché à encourager mon comité à se rendre à Terre-Neuve en mai ou juin, lui promettant de l'amener à la pêche au thon. Je l'ai cru, monsieur l'Orateur, jusqu'à ce que j'aie compris que le thon ne se pêchait pas avant juillet. Quoi qu'il en soit, je crois, au fond, que je suis maintenant un meilleur président pour le comité de l'expansion économique régionale. Que je sois président au cours de la prochaine session de la Chambre dépendra du comité. Comme, en fait, mon travail au sein du comité est maintenant terminé, je suis tout à fait disposé à briguer les suffrages quand le comité se réunira de nouveau. Ce sont les députés de l'opposition qui m'avaient demandé de remplir cette fonction, et si les membres du comité me le demandent encore une fois, je serai fier d'accepter l'offre. Sinon, je reprendrai mon siège de membre ordinaire au sein du comité.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La question soulevée par le député de South Western Nova intéresse non seulement le député qui l'a soulevée et celui qui vient de parler mais la Chambre tout entière. Comme nous avons aujourd'hui un ordre du jour très chargé, les députés donneront peut-être à la présidence le temps de réfléchir sur cette situation et d'étudier les précédents avant de se prononcer. La question sera examinée très sérieusement pendant un ou deux jours.

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: J'ai le devoir d'informer la Chambre que j'ai reçu avis d'une vacance survenue à la Chambre des communes par suite du décès de M. John Muir, député du district électoral de Lisgar.

En conséquence j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour cet circonscription.

FEU GEORGE MUIR

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la nouvelle du décès de notre collègue et ami, George Muir, député de Lisgar, survenu pendant le congé, nous a

[M. Morison.]

peinés. Né et élevé au Manitoba, il était un cultivateur accompli, un homme qui comprenait les bons et les mauvais côtés de ce mode de vie.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1957, il est demeuré au poste jusqu'à sa mort survenue il y a un peu plus d'un mois. Nous nous souviendrons de lui comme d'un homme plein de chaleur et possédant le sens de l'humour et, pour nous comme pour sa famille et les Canadiens qu'il représentait au Parlement, son départ représente une lourde perte.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me joins au premier ministre (M. Trudeau) pour rendre hommage à feu George Muir. L'entourage est probablement le mieux en mesure de juger de la valeur d'une personne. Dans le cas de George Muir, on ne peut mettre en doute l'amour et l'affection que lui portaient ses électeurs et ses concitoyens. Calme et raisonnable, il avait de solides convictions et son esprit de civisme était très vif. Il avait une connaissance approfondie des problèmes agricoles, particulièrement ceux de l'Ouest. Ses sages conseils nous manqueront beaucoup; ce sera une grande perte pour notre parti et aussi pour la Chambre tout entière.

En mon nom et au nom de tous mes collègues je m'associe au premier ministre pour présenter à M^{me} Muir et aux membres de la famille nos condoléances les plus sincères.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, mon parti désire apporter sa contribution aux éloges témoignés à l'égard de la famille de feu le député de Lisgar.

M. George Muir siégeait près de nous et nous avons donc été amenés à bien le connaître. Nous avons apprécié particulièrement sa gentillesse, son sens de l'humour et sa connaissance approfondie des problèmes agricoles et des gens qu'il représentait à la Chambre. Nous fûmes tous surpris et attristés à la nouvelle de son décès. Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, que vous exprimerez l'opinion de l'ensemble des députés de la Chambre en transmettant à sa famille et à ses électeurs le sens aigu de perte provoqué par cette mort prématurée.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, mon groupe et moi-même nous associons au très honorable premier